

Le paysan : ressource symbolique recyclée

*Chantal Aspe, Laurent Auclair**

Les textes présentés montrent une grande diversité de situations selon les contextes, la plasticité et le caractère polysémique de la notion de développement durable. En ces temps de mondialisation libérale, on ne saurait conclure à la « requalification » de l'agriculture paysanne sous la baguette magique du développement durable... Non, « les paysans ne sont pas de retour », mais leur image éternelle, telle un fantôme, hante encore notre conscience collective occidentale. Ainsi des mouvements sociaux, au Nord comme au Sud, s'emparent de l'image du paysan dans leurs combats syndicaux et politiques.

À la lecture des contributions, une hypothèse globale peut être avancée. Le fait qu'une paysannerie soit nombreuse et pèse de tout son poids historique et démographique sur l'espace national ne lui garantit en rien une image valorisée et une tribune politique à sa mesure sur « la scène du développement durable ».

Bien au contraire, c'est dans les vieilles nations paysannes d'Europe, d'Asie ou d'Afrique, que les pratiques et les savoirs des paysans sont, ou ont été, les plus décriés au regard des représentations nationales du progrès, édifiées « en négatif » par rapport aux valeurs paysannes. Dans de nombreux pays marqués par l'importance relative de la population paysanne, la question environnementale semble être d'abord utilisée par les gouvernements pour « renouveler et re-légitimer leur pouvoir d'exclure »... La situation des paysanneries marginales du Laos et du Maghreb décrites dans cet ouvrage est révélatrice. Elle montre que la rhétorique du développement durable ne garantit pas, en soi, une place plus importante des paysans dans les prises de décision et la définition des droits d'accès et d'usage. Loin de promouvoir la capacité d'action collective et d'expression politique des paysans, le recours à la notion de développement durable apparaît ici comme un outil au service des gouvernements et des élites économiques, accélérant souvent la dilution du monde paysan dans l'espace national et la sphère marchande.

* Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) – USAGES, UMR 151 IRD/Université de Provence, Centre Saint-Charles case 10, F-13331 Marseille cedex 3

La teneur du débat sur l'agriculture paysanne, en Pologne à l'aube de l'intégration européenne, en Chine où s'installe une course effrénée vers "l'ouverture économique", semble confirmer cette hypothèse. Si l'on en croit le Premier Ministre Zhu Rongji, la Chine devrait voir l'exode de 500 millions de ruraux au cours des quinze prochaines années...

En d'autres lieux cependant, la rhétorique du développement durable est investie par des mouvements sociaux ou identitaires qui revendiquent des droits territoriaux et de nouveaux modes de gouvernance... C'est dans les pays dépourvus d'une paysannerie historique comme le Brésil ou la Namibie, à la faveur de contextes politiques favorables, marqués au Brésil par les enjeux écologiques liés à la forêt amazonienne (« poumon de l'humanité ») et la montée en puissance des mouvements indigénistes utilisant habilement la rhétorique du développement durable dans leur combat politique, qu'apparaissent des dispositions réglementaires accordant aux « populations traditionnelles » de nouveaux droits. Le "développement durable" offre de nouvelles alternatives quand les paysans y trouvent de nouveaux moyens pour s'affirmer collectivement, se réappropriier un territoire et un avenir.

Selon les contextes donc, le qualificatif de « durabilité » du développement est utilisé par les gouvernements et les élites pour perpétuer leur domination, outil de reproduction sociale, ou bien approprié par les marges « paysannes » qui y trouvent de nouveaux arguments pour remettre en cause l'ordre établi, outil de contestation.

Au Nord, dans les années 1970, émerge une contestation par une frange de la société du modèle de développement dominant, relayée par le discours scientifique de l'écologie. Cette contestation fut surtout le fait des pays anglo-saxons et de la France.

Elle fut en partie prise en compte sur le plan institutionnel par l'adoption de textes législatifs visant à définir un autre rapport des hommes à la nature. C'est en quelque sorte un renversement idéologique qui s'opère alors: la nature n'est plus à dompter mais à protéger. Commence à se construire une image idéalisée par la société occidentale d'un passé révolu et censé être à la hauteur d'aspirations humaines, d'où l'acceptation sans limites d'une idéologie conférant à des soit-disant « valeurs paysannes », l'antinomie de valeurs libérales prônées de manière juxtaposée.

Mais l'agriculture « productiviste » ne s'efface pas au profit d'une agriculture paysanne parée des nouvelles vertus de la modernité écologique. Dans les situations les plus favorables, on assiste à la généralisation d'une agriculture duale et au partage de l'espace réservant aux « paysans du développement durable » les régions délaissées par l'agriculture moderne (arrière-pays, montagnes...), les approches dites « multifonctionnelles » de la nouvelle politique agricole européenne

(PAC) ne s'adressent par exemple qu'à certains types d'espace, les zones dites « marginales », et à certaines franges d'exploitants agricoles.

Ce mythe se perpétue encore et toujours aujourd'hui, trente ans après. En effet, pour nos sociétés occidentales, l'idéal n'est-il pas de confier à une partie de l'agriculture, celle des « agriculteurs-chefs d'entreprises », le soin de nous nourrir, et de revenir pour les « autres » à des formes d'exploitations des ressources naturelles, qui ont été celles de nos ancêtres, qui ont « su eux » préserver, le maître mot aujourd'hui, la biodiversité ?

Le « paysan », sacrifié au profit de « la machine-outil » et de « la civilisation industrielle », ne peut être que bon, car lui, il « sait ». C'est lui qui a su cultiver la nature, a su la dompter, a su nous nourrir, a su nous protéger. D'où la prolifération des « programmes de recherche sur les savoirs et savoir-faire paysans ».

On en arriverait presque à nous faire croire que le « savant » culpabilise, qu'il devient humble, et qu'il affirme que « tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien ». Un certain « désenchantement », disait en son temps Max Weber guette les sociétés industrialisées, que la rationalité technico-savante ne peut compenser.

En reconnaissant les savoirs et les pratiques empiriques des paysans, la démarche scientifique perd en clarté et en lisibilité. Le savant conserve cependant son pouvoir. La thématique de « l'environnement » demeure, plus que jamais, une affaire d'experts. On doit donc constater la fin de l'hégémonie de la science confrontée à la reconnaissance de savoirs vernaculaires d'une autre nature, et en même temps le recours systématique aux résultats scientifiques pour légitimer les politiques mises en œuvre au nom du développement durable.

En plus n'oublions pas « le » paysan est nos racines, à tous, ou presque !

Le regard nostalgique et romantique porté sur le paysan du Sud se résume souvent à une belle image : celle de « rescapé du développement et de l'industrialisation », de « peuples restés en harmonie avec la nature », image d'Épinal attrayante pour les esprits citadins des pays développés en mal de nature et d'exotisme, mais une image bien loin de la réalité des paysanneries confrontées à de fortes contraintes matérielles et aux lumières de la ville. Les sociétés locales et paysannes ne sont plus repliées sur elles-mêmes. Confrontées au changement, la plupart ne rejettent pas l'idée de développement, bien au contraire. L'image stéréotypée des ruraux en harmonie avec la nature est une image trompeuse... une image tyrannique quand elle veut façonner l'image du paysan, malgré lui, pour le contraindre dans un rôle préétabli et finalement imposé de l'extérieur. Ecotourisme et valorisation de la biodiversité peuvent devenir l'expression de nouvelles formes d'ingérence écologique.

Finalement, en tant que chercheurs en sciences sociales, ceux qui sont considérés, comme des « philosophes » par certains, comme des « prestataires de services » par d'autres, ou comme « des empêcheurs de tourner en rond » pour les derniers, nous avons essayé de nous faire une opinion sur le rôle des scientifiques (dont nous osons ô damne faire partie) et des programmes de recherche sur la reproduction de ce système.

Première question : pourquoi la notion de « développement durable » peut-elle fonctionner de manière aussi efficace ? C'est-à-dire, sans qu'il n'y ait jamais eu remise en cause de celle-ci par la communauté scientifique ?

Deuxième question : pourquoi peut elle être aussi acceptable socialement en dehors de cette communauté scientifique ?

Difficile de disjoindre les deux questions, donc les deux réponses, tant le scientifique est lui-même un être social, économique et politique, quoiqu'il en dise.

Une « imposition » ne peut se faire que si elle correspond au moins conjoncturellement, si ce n'est structurellement, à des intérêts autres que ceux qu'elle défend.

Dans quelles contradictions donc politiques, scientifiques, mouvements sociaux occidentaux, mais aussi peut-être ONG, dont on ne soupçonnera pas dans un premier temps l'investissement « humanitaire » dans une telle croisade, se sont-ils trouvés confrontés ?

Historiquement, on peut dire que la notion de « développement durable » correspond à la rencontre de deux courants de réflexion déjà anciens :

— le premier concerne la prise de conscience écologique : la nécessité de la protection de l'environnement et d'une utilisation « raisonnée » des ressources naturelles.

— le second s'est développé autour de l'idée de développement, qui s'est peu à peu opposé au concept purement économique de croissance après la seconde guerre mondiale.

Le développement durable, en tant que nouvel outil d'intégration globale, a permis opportunément de recycler le paradigme émoussé du développement, certains parlent de mythe, en lui greffant une nouvelle mission de préservation de la nature et des savoirs anciens, nouvelles valeurs potentiellement universelles.

Cette chimère, qui rassemble deux courants de pensée a priori opposés, ne pouvait qu'être fortement acceptable par une communauté intellectuelle allant bien au-delà des seules instances nationales et internationales, et qui avaient droit de parole dans les médias, les publica-

tions, les « cercles où l'on pense », les réponses à « appels d'offres », les conseils scientifiques des parcs nationaux, régionaux, les collectivités territoriales, ... Bref, les lieux où la parole a le droit d'expression.

S'est fait jour progressivement une convergence d'intérêts, presque dirions nous quelquefois à l'insu de leurs porteurs.

La dernière Conférence Internationale sur la Biodiversité qui s'est tenue à Paris en janvier 2005 en est un excellent exemple. Le titre est d'ailleurs révélateur de cette alliance peut-être « contre-nature », un peu schizophrénique pour les scientifiques « Biodiversité: science et gouvernance ». On peut lire, dans les actes, et en séance d'ouverture, combien M. Bertrand Collomb, président de Lafarge, président des entreprises pour le développement durable, se loue de « la mise en place des programmes en Afrique pour préserver le patrimoine naturel et culturel des communautés locales, et, pour ma propre société, Lafarge, la réalisation d'un parc naturel illustrant de façon pédagogique le fonctionnement des écosystèmes dans la carrière de notre usine de Bamburi au Kenya ».

Cet extrait de texte pourrait presque prêter à sourire, s'il n'était relayé dans le même temps, par d'éminents scientifiques, qui appellent eux aussi de tous leurs vœux à un sursaut de la communauté internationale, pour que cesse enfin cette destruction de la nature dont nous dépendons tous: « À côté de la question éthique soulevée par l'écroulement de la biodiversité se pose celle des conséquences de ce désastre sur les sociétés humaines » (Blondel, 2005)

Tout ça pour ça ! Non, alors, que pouvons nous répondre à cet enchevêtrement de questions scientifiques, politiques, philosophiques ?

La question étant pour nous, peut-on continuer en tant que chercheurs en sciences sociales à entretenir ce paradoxe, voire cette contradiction de la durabilité, en se faisant partie prenante des programmes de recherche internationaux sur cette thématique ? Qu'en est-il de notre place, de notre cautionnement à ce système de reproduction ? Peut-il en être autrement ? Quelle est notre marge d'autonomie ?

Elle est bien faible, hélas ! Mais elle existe !

Elle est faible, du fait même du peu de place et de crédits (dans tous les sens du terme) accordés aux sciences sociales, dans les programmes de recherche pluridisciplinaires. Bien sûr, la plupart des appels d'offre, dans leurs intentions appellent fortement à la « collaboration » avec sociologues, anthropologues, géographes..., mais le rôle d'instrumentalisation qui leur est généralement réservé décourage souvent les jeunes chercheurs. Quant aux autres, ceux qui se sont aguerris à la construction de l'interdisciplinarité de terrain depuis de nombreuses années, ils sont

parvenus quelquefois à contourner ces difficultés en alliant à la fois les acquis de leur expérience et leur capacité à comprendre le langage des autres disciplines.

Mais la force des sciences sociales est aussi peut-être ce qui semble paraître faiblesse aux yeux des autres disciplines : c'est-à-dire, le statut de ce qu'elles produisent.

Les formes de connaissance établies par exemple, par les sciences de la nature ou de la terre, sont censées pouvoir être applicables « stricto sensu » pour protéger un espace, lui permettre de retrouver un seuil de reproduction de fertilité..., et ce, de plus en plus à partir de modèles mathématiques et de bases de données engrangées depuis un certain nombre d'années, qui de fait demandent peu de temps de terrain au chercheur.

Alors, que « le temps » des sciences sociales est beaucoup plus long. Celles-ci récusent l'idée qu'il suffit d'« interroger » quelques « acteurs-clefs » pour savoir si tout « va bien marcher ». Le recul épistémologique du chercheur est fondamental pour comprendre dans quel contexte il travaille, pour qui, avec qui, sur quoi ?

Et progressivement son objet d'analyse devient à la fois les populations qu'il était censé étudier au départ, mais aussi les autres acteurs tout aussi importants dans le processus qu'il analyse, c'est-à-dire les autres scientifiques, les médiateurs internationaux, les « porte-parole » d'instances qui dépassent largement la communauté locale.

Il en arrive ainsi à analyser les différentes formes de connaissance (techniques, scientifiques, sacrées, de bon sens...), la distribution sociale de ces différents types de connaissance, et le rôle des scientifiques dans la reproduction de ce système.

La notion de « développement durable », nous l'avons vu, peut porter en elle des principes éthiques appropriables par des « mouvements paysans » dans des luttes légitimes, mais peut aussi être le jeu d'effets pervers contre « d'autres paysanneries ». Si son institutionnalisation n'a en rien remis en cause l'idée de croissance, au contraire, pourrions-nous dire – le modèle libéral y a trouvé une aubaine de reconversion de ses contradictions (droits à polluer, écotourisme, ingérence écologique...) – elle peut permettre à certains moments, aussi, de jouer sur ces contradictions...

Il nous semble que, dans ce jeu là, les sciences sociales, par leur regard critique, ont plus que jamais leur place !

Orientations bibliographiques

AKNIN A., FROGER G., GERONOMI V, MERAL P., SCHEMBERI P., 2002. Environnement et développement. Quelques réflexions autour du concept de développement durable. In *Développement durable?* J-Y Martin (dir.), Paris, IRD éd., pp 51-71.

ALPHANDERY P., 2001. *Les campagnes françaises de l'agriculture à l'environnement (1945-2000). Politiques publiques, dynamiques sociales et enjeux territoriaux.* Thèse Doctorat IEP, Paris, 465 p, 2 tomes.

ANTOINE S., BARRÈRE M.,VEBRUGGE G. (dir.), 1994. *La planète Terre entre nos mains. Guide pour la mise en œuvre des engagements du sommet planète Terre.* Paris, La Documentation Française.

ARGAWAL A., NARAIN S., 1991. - *Global warming in an Unequal World: a case of environmental colonialism.* New Delhi, Center for Science and Environment.

AUBERTIN C.,VIVIEN F-D., 1998. - *Les enjeux de la biodiversité.* Paris, Economica, coll. Poche Environnement, 112 p.

AUBERTIN C., VIVIEN F-D. (dir.), 2005. - *Le développement durable. Enjeux politiques, économiques et sociaux.* La Documentation française, IRD. Paris, 143 p.

AUCLAIR L., 2004. La déforestation dans les pays du Sud: interactions entre population et développement. In *Environnement et populations: la durabilité en question*, H. Doménach, M. Picouët (dir.), Paris, L'Harmattan, coll. Populations, pp 101-128.

BAUDOT P., BLEY D., PAGEZY H.,VERNAZZA-LICHT N. (dir.), 1996. - *Impact de l'homme sur les milieux naturels. Perceptions et mesures.* Éditions de Bergier, Société d'Écologie humaine, Chateauneuf-de-Grasse, 208 p.

BERARD L., CEGARRA M., DJAMA M., LOUAFI S., MARCHENAY P., ROUSSEL B., VERDEAUX F., 2005. Savoirs et savoir-faire naturalistes locaux: l'originalité française. *VertigO*, vol. 6 n° 1.

BERKES F., 1989. *Common property resources. Ecology and community-based sustainable development.* Londres, Belhaven Press, 304 p.

BERTRAND C. et G. 2002. *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités.* Paris, éd. Arguments, 311 p.

BRYCESON D. F., 1997. *Farewell to Farms: De-Agrarianisation and employment in Africa*, London, Ashgate Pub Ltd, 265 p.

BRYCESON D. F., KAY C., MOOIJ J., 2000. *Disappearing peasantries: rural labour in Africa, Asia and Latin America.*, London, ITDG, 333 p.

CORMIER-SALEM M-C., ROUSSEL B., 2002. - Patrimoines et savoirs naturalistes locaux. In *Développement durable?* J-Y Martin (dir.), Paris, IRD éd., pp 125-142.

- DUFUMIER J.-M., (dir.), 1993. - Agriculture, écologie et développement. *Revue Tiers Monde*, XXXIV, 134, pp 242-479.
- DUPRÉ G., (dir.), 1991. *Savoirs paysans et développement*. Paris, Khartala-Orstom, 526 p.
- GASTELLU J.-M., MARCHAL J.-Y., (dir.), 1997. *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du xx^e siècle*. Paris, Orstom éd., coll. Colloques et Séminaires, 768 p.
- GODARD O., 1994. La développement durable: paysage intellectuel. In *Natures Sciences Sociétés*, vol.2, n° 4: 309-322.
- HAUBERT M., (dir.), 1996. - *Politiques agraires et dynamismes paysans. De nouvelles orientations?* *Revue Tiers Monde*, XXXII, 128, pp 722-959.
- HAUBERT M., (dir.), 1999. *L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*. Paris, PUF, coll. Tiers Monde, 187 p.
- HERVIEU B., VIARD J., 2001. *L'archipel paysan. La fin de la République agricole*. Éd. de l'Aube, 125 p.
- JOLLIVET M., 2001. *Pour une science sociale à travers champs*, Paris, éd. Arguments, 400p.
- JOLLIVET M. (dir.), 2001. *Le développement durable, de l'utopie au concept*. Elsevier ASA.
- LAVIGNE DELVILLE P., ROSSI G. (dir.), 1998. *Sociétés rurales et environnement. Gestion des ressources et dynamiques locales*. Karthala, coll. Économie et Développement, Paris. 402 p.
- LÉNA P., 1999. La forêt amazonienne: enjeu politique et social. In Verdeaux F. (dir.), *La forêt monde en question. Autrepart* (9), IRD / éd. de l'Aube, pp 97-120.
- LESCURE J.-P., 1997. Ruralité ou environnement? In *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du xx^e siècle*. Gastellu J.-M., Marchal J.-Y. (dir.). Paris, Orstom éd., coll. Colloques et Séminaires, pp 99-120.
- MALASSIS L., 2001. *La longue marche des paysans*. Fayard, Paris, 2 tomes.
- MATHIEU N., JOLLIVET M. (dir.), 1989. *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*. Paris, ARF éd. - L'Harmattan, 352 p.
- MAZOYER M., ROUDARD L., 1997. *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Seuil, 533 p.
- MAZOYER M., ROUDARD L., 2002. Mondialisation, crise et conditions de développement durable des agricultures paysannes. In *La via campesina. Une alternative paysanne à la mondialisation néolibérale*. Paris, CETIM éd., 256 p.
- MENDRAS H., 1967. *La fin des paysans*, Paris, Futuribles.
- MENDRAS H., 1976. *Sociétés paysannes*. Paris, Armand Colin.
- MENDRAS H., 2000. - L'invention de la paysannerie. *R. franç. sociol.* 41-3: 539-552.
- MICHON G., 2002. Du discours global aux pratiques locales, ou comment les conventions sur l'environnement affectent la gestion de la forêt tropicale. In *Développement durable?* J.-Y. Martin (dir.), Paris, IRD éd., pp 183-204.
- OSTROM E., 1990. *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*. Cambridge, Cambridge University Press, Massachusetts.
- PEREZ-VITORIA S. 2005. *Les paysans sont de retour*. Actes Sud, 272 p.
- PICOUËT M., GENIN D., ELLOUMI M., GUILLAUME H., ABAAB A., (dir.), 2004. *Environnement et sociétés rurales en mutation. Approches alternatives*. Paris, IRD éd., coll. Latitudes 23, 392 p.

- RABHI P., 1999. *Le recours à la terre*. Lyon, Terre du ciel éd., 180 p.
- RAMONET I., 2005. Espoirs écologiques. In *Écologie, le grand défi. Manière de Voir* n° 81, Le Monde Diplomatique, juin-juillet 2005, p 7.
- RIST G., 1995. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Presses de Sciences Politiques, Paris.
- ROSSI G., 2000. *Écologie du Nord, paysans du Sud. Environnement et développement rural*. CNRS éd., coll. Espaces et milieux, 288 p.
- SELLATO B., 2000. L'ethnologue entre l'écologiste et le bon sauvage. De l'usage de la recherche en sciences humaines pour la praxis des ONG et le développement durable. In Bahuchet S., Bley D., Pagezy H., Vernazza-Licht N., éd. : *L'homme et la forêt tropicale*. Travaux de la Société d'Écologie Humaine. Chateaufort-de-Grasse, Édition de Bergier, pp 89-98.
- SHIVA V., 1999. Biodiversity based-productivity. In *The productivity of small-scale agriculture*, Rosset and Altieri (dir.).
- TOLEDO V-M., 2004. Agroécologie et mémoire traditionnelle. *L'Écologiste*, n° 14, pp 30-36.
- TUBIANA L., 2000. *Environnement et développement. L'enjeu pour la France*. Rapport au Premier Ministre. Paris, La Documentation Française.
- WEBER J., 2002. Enjeux économiques et sociaux du développement durable. In *Johannesbourg, Sommet Mondial du Développement Durable*, Paris, Ministère des Affaires Étrangères éd., pp 13-44.